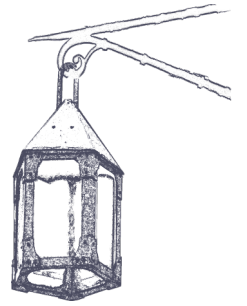




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 22 SEPTEMBRE 2021



LE MOT DU MAIRE



C'est la rentrée pour les uns et le moment de prendre des vacances pour ceux qui ont accueilli les visiteurs de cet été. Les touristes ont été nombreux, avec des records d'affluence en juillet et août, qui compensent les épisodes Covid du début du printemps. Les visiteurs ont pu profiter des nouvelles installations et signalétiques du village.

Le vide-greniers, les ateliers d'été pour les enfants ainsi que l'ouverture de notre église lors des journées du patrimoine ont connu un franc succès.

Les contraintes qui émanent des services de l'Etat ne nous autorisent pas, pour le moment, à la finalisation du parking, dit du Capeyrou. De nombreuses études ont déjà été réalisées sur les sols, la faune, la flore et archéologiques. Ce sont toujours et encore des nouvelles demandes sans fin.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, toujours sous les contraintes sanitaires et avec un effectif de 28 élèves qui avoisine le maximum admissible pour une bonne éducation.

La municipalité a reconduit la gratuité du transport scolaire.

Pour ce qui concerne l'éboulement de la Balme, les risques évoqués dans un rapport de 2018 demandé par la municipalité de l'époque, se sont révélés exacts. Nous arrivons à la fin de la période de concertation technique et financière. Un accord a été trouvé entre les 2 propriétaires, le département et la commune. Les frais seront payés par les propriétaires et le département et, après sécurisation, la commune rachètera, pour l'euro symbolique, la parcelle du bas.

Après les accords de tous les services de l'Etat concernés, les travaux seront réalisés en novembre - décembre avec, à nouveau, une circulation sur une voie pendant 15 à 20 jours.

Nous rentrons tout doucement dans la période préélectorale de la présidentielle et des législatives. L'équipe municipale travaille pour tous et chaque membre du conseil municipal, s'il souhaite exprimer ses choix, le fera en son nom propre sans engager le reste de l'équipe.

Le Conseil Municipal souhaite une bonne rentrée à tous.

Serge PARRE



La nouvelle sous-préfète à Beynac et Cazenac

Le mardi 29 juin Madame Nadine Monteil sous-préfète nouvellement nommée à Sarlat a souhaité rencontrer les élus de Beynac et Cazenac.

Lors d'une réunion de travail cordiale à la mairie, les sujets du moment furent évoqués : la nouvelle mairie, le projet de parking du Capeyrou, le glissement de terrain de la Balme et les solutions envisageables, les falaises, la déviation et divers sujets administratifs.

Il s'en est suivi une visite du secteur sauvegardé de Beynac pour montrer à la représentante de l'Etat le travail réalisé par l'équipe municipale dans cette partie du village depuis son élection: recoupe du mur qui longe la route, pupitres d'information, aire de jeux et de pique-nique, loge seigneuriale, etc.

Visite du maire de Sundhouse

En vacances dans la région, l'édile de Sundhouse, Mathieu Klotz et son épouse Astrid ont fait un détour par Beynac le week-end du 8 août.

Issus des dernières élections municipales, les maires des deux communes jumelées se sont rencontrés et ont fait plus amplement connaissance. En 2015 la commune de Beynac-et-Cazenac avait reçu, pendant le week-end de l'Ascension, les amis de Sundhouse. Il s'agissait de célébrer le 30e anniversaire du jumelage entre les deux communes. Cela avait été l'occasion pour 160 Alsaciens de venir fêter ce rapprochement intervenu le 19 octobre 1985, à l'initiative des maires de l'époque, Albert Graff et Max Albospeyre.

Le 35ème anniversaire n'a pas pu être célébré à cause de la pandémie (célébration tous les cinq ans) mais Mathieu Klotz espère pouvoir réunir sundhousiens et beynacois en 2022.



Les pompiers en exercice sur la Dordogne à Beynac



Dans le cadre de la préparation à l'engagement opérationnel des équipes de plongeurs du SDIS 24, un exercice conjoint entre le DAG Égletons et les plongeurs du SDIS Dordogne a été réalisé le jeudi 29 juillet.

Outre l'aspect opérationnel pour les spécialistes plongeurs du SDIS 24, cet entraînement permet de mieux appréhender la mise en œuvre du moyen aéro-mobile disponible dans leur secteur et de se familiariser aux matériels et aux procédures sur Écureuil.

En effet, avec 635 km de rivières et de très nombreux plans d'eau fortement fréquentés par les touristes (le département de la Dordogne est à la première place nationale en matière de navigation de loisirs) et des crues de cours d'eau très régulières et parfois importantes, la Dordogne présente un risque aquatique pour lequel le SDIS 24 est équipé de moyens spécialisés. Les scaphandriers autonomes légers (SAL) interviennent lors de missions de secours et de sécurité en milieu aquatique et hyperbare.

La double spécialisation de ces sapeurs-pompiers leur permet d'intervenir à la surface de l'eau et de réaliser des opérations de sauvetage aquatique (SAV). Il s'agit d'intervenir lors de missions de reconnaissance, de mise en sécurité et de sauvetage en eau intérieure avec ou sans courant.

Exemple de l'efficacité de la mise en commun des synergies, des compétences et des moyens des différents acteurs de la sécurité intérieure, durant l'entraînement une intervention commune entre le SDIS24 et le DAG19 a été réalisée à Beynac, sur un îlot, au milieu de la Dordogne, au profit d'une personne inconsciente.

Les responsables pédagogiques de l'entraînement étaient l'adjutant-chef Christophe Deville et notre ami beynacois, l'adjutant-chef Thierry Laurier.

Vide grenier du 14 juillet



Un grand succès du premier vide-grenier organisé le 14 juillet par le nouveau Comité des Fêtes de Beynac, en association avec l'Amicale laïque et de nombreux bénévoles. Les 29 exposants, dont un certain nombre de beynacois, n'ont pas regretté d'avoir participé à ce déballage malgré des prévisions météo peu encourageantes. Les membres du Comité des Fêtes y tenaient un stand et ont réalisé 400 euros de recette qui leur permettront de préparer des animations futures.

Le Périgord Noir, pour des vacances culturelles

Les vacanciers de la pleine saison touristique ne viennent pas chez nous que pour les descentes en canoë, le confit de canard et le karaoké du camping.

A voir l'intérêt qu'ils portent aux nombreux sites préhistoriques et historiques du Périgord, nous savons qu'ils viennent



aussi pour mieux connaître la région et comprendre ceux qui vivent là, depuis l'arrivée en Dordogne il y a environ 35 000 ans, de notre ancêtre direct, Cro-Magnon, à qui nous devons le remarquable foisonnement de l'expression artistique qui se manifeste dans les magnifiques grottes et abris ornés de la région. Les touristes qui viennent chez nous sont curieux de tout. A Beynac de juin à septembre, ils sont nombreux le jeudi matin à arpenter les ruelles pentues, derrière Anne la guide, pour la visite commentée hebdomadaire. Ils veulent savoir !

Le châteaux de Beynac, comme les autres sites de la région, ne désemplit pas. Ils veulent voir ce lieu chargé d'histoire mais aussi, plus anecdotique, savoir pour quels films la forteresse a servi de décors.

La plupart des pupitres d'information que nous avons installés cette année sont constamment occupés par des visiteurs qui veulent savoir ce qui s'est passé là, sous leurs pieds, qui a vécu ici .

Laissée à l'abandon depuis l'époque lointaine où le seigneur du château assistait à l'office religieux du haut de son perchoir dominant les fidèles de Beynac entassés plus bas dans la chapelle, la loge seigneuriale est pour la première fois ouverte au public et accueille les visiteurs du 21ème siècle qui, le temps d'une visite, imaginent la scène.

Le marché des producteurs

Cette saison 2021 confirme le bon choix de la municipalité d'avoir déplacé le Marché des Producteurs de Pays sur le terrain du Capeyrou, plus visible, facile d'accès et proche de l'aire de stationnement.

Le nombre de places limité à 25 exposants par le règlement des marchés de producteurs nous oblige à refuser les nombreuses demandes des producteurs locaux qui souhaiteraient participer à celui de Beynac.



Maison Gouzot à l'entrée du village, côté camping

La réhabilitation du bâtiment a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France. Les travaux seront réalisés avant la saison prochaine. Nous proposons le local en location saisonnière. Toute personne intéressée peut déposer sa demande, par écrit, auprès de la mairie de Beynac et Cazenac.

La chronique de Jean-Luc le jardinier

L'automne se présentant, taillez les lavandes, les santolines, etc. qui sont souvent plantés en bordures, aux pieds des murs, afin de conserver la densité de leur feuillage et garder leur port compact.

Vous aurez certainement coupé les fleurs de lavandes durant la floraison pour parfumer l'intérieur de vos armoires.



Beynac dans un musée japonais

Découverte, dans les collections du Muséum of Modern Art de Wakayama (Japon), d'un tableau représentant le bas du village de Beynac, intitulé « Paysage » (non situé).

Il s'agit d'une aquarelle sur papier (53,8 x 35,4 cm) de André Lhote, l'un des plus grands peintres cubiste français, né à Bordeaux en 1885 et mort à Paris en 1952.

Ecole de Beynac et Cazenac, c'est la rentrée.

Cette année, la classe compte 28 élèves (dont 3 de Beynac et Cazenac) répartis en 3 niveaux CE1 – CM1 – CM2 . C'est une lourde charge pour l'institutrice, Mme Dalbavie, d'assumer 3 cours différents avec autant d'élèves. Mme Giresse l'aide dans les tâches techniques et de surveillance. Les garderies matin et soir, cantines, sont situées à Vézac.

Nous avons sécurisé le bâtiment scolaire en révisant les blocs autonomes d'éclairage de sécurité, en encastrant des câbles électriques volants et en ajoutant un coupe circuit électrique général accessible aux personnels scolaires.

Un système d'appel secours (malaise, intrusion...) a été installé. Simple d'utilisation, les élèves formés pourront donner l'alerte dans le cas où l'institutrice serait la seule adulte présente dans l'établissement.

Au-delà des normes, c'est une volonté de la municipalité d'apporter des améliorations pour sécuriser davantage les occupants dans les lieux d'accueil et de travail appartenant à la commune.

Six petits beynacois (de la maternelle au CE1) sont à l'école de Vézac.

Une application peut vous sauver la vie !



Que vous soyez dans les bois, en randonnée ou à la recherche de champignons, dans votre jardin ou ailleurs, l'application My15 d'EXOS vous permet d'être immédiatement géolocalisé (à condition d'avoir du réseau) et de faire ainsi gagner un temps précieux au SAMU.

En téléchargeant l'application sur **Google Play** ou **App Store**, vous aurez pré-rempli vos données personnelles et de santé importantes à connaître pour les services de secours.

Ouverture d'une salle de yoga à Beynac

Isabelle Berteau a le plaisir d'annoncer l'ouverture du « SHANTI SHALA YOGA », une salle dédiée au Yoga, méditation et à la relaxation, située place d'Alsace à Beynac dans un local loué par la municipalité. Elle sera disponible pour répondre à vos questions et offre à tous et à toutes ami(e)s beynacois(e)s une séance découverte sur un des cours proposés au planning. **Contact : 06 26 77 12 03 - <https://www.isabelle-berteau-hatha-yoga.com/>**

SICTOM du Périgord Noir

Les travaux d'aménagement des nouveaux espaces de collecte et tri prévus sur la commune de Beynac et Cazenac sont programmés pour début 2022 (janvier/février).

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00 -

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi de 9h - 11h30

E-mail : mairiebeynaccazenac@orange.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket Application gratuite à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 86 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

NUMEROS UTILES

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes vers les pompiers ou le SAMU.

Médecin 05 53 29 37 13 29

Inclus : Compte rendu du Conseil municipal du 16 septembre 2021, Information de la mission locale et de Sylvatub.

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Eddy Person, Michel Bennati, Jean-Luc Diou, Véronique Devaux



Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Vous avez besoin d'être accompagné(e) pour :

- Choisir votre orientation professionnelle ?
- Trouver un emploi ?
- Trouver une formation adaptée ?
- Vous informer sur la santé, le transport ,

Rendez-vous dans votre Mission Locale, à Sarlat ou Terrasson

Vous trouverez à la mission locale Périgord Noir des conseillères qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi, à la formation pour votre parcours d'accès à l'emploi, être orienté en termes de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.

Les conseillères vous accueillent sur RDV du lundi au vendredi sur les sites de Sarlat et Terrasson mais également lors des permanences sur les cantons du Sarladais (Bellevue, Carlux, Domme, Le Bugue, Salignac, Saint-Cyprien et Villefranche du Périgord).

Mission Locale Périgord Noir

- **Place Marc Busson
24200 Sarlat
05 53 31 56 00**
- **58 av Jean Jaurès
24120 Terrasson
05 53 50 82 44**

contact@missionlocaleperigordnoir.fr

www.missionlocaleperigordnoir.fr

Que faire en cas de découverte d'un blaireau mort en bord de route?

Fiche à l'intention des mairies en zone Sylvatub

SYLVATUB : SURVEILLANCE DE LA TUBERCULOSE BOVINE EN FAUNE

La tuberculose bovine est une maladie qui peut toucher les ruminants domestiques. Les blaireaux sont également susceptibles d'être porteurs de la maladie. Il existe donc un dispositif national de surveillance de la Tuberculose bovine dans la faune sauvage, le réseau SYLVATUB, porté par la DDcsPP et ses différents partenaires, au niveau local, qui permet une surveillance de la circulation de cette maladie chez les espèces sauvages sensibles (blaireaux, sangliers, cervidés).

Un des moyens de surveillance passe par la collecte des blaireaux trouvés morts afin d'effectuer des analyses pour la tuberculose bovine.

• Démarches si vous trouvez un blaireau mort en bord de route :



Bristol nature

Signaler les blaireaux trouvés sur le bord de la route, mais pas ceux en trop mauvais état



CNCFCS - T. Quintaine

- ⇒ Si l'animal est sur la chaussée, le déplacer sur le bas côté en prenant toutes les **précautions nécessaires pour votre sécurité** ;
- ⇒ Vérifier l'état de conservation du cadavre : il doit être **entier**, avec un abdomen **non gonflé** (visible quand les pattes sont écartées par l'abdomen), les analyses ne peuvent en effet pas être réalisées sur un cadavre putréfié ;
- ⇒ **Le localiser** le plus précisément possible (**Commune-Route départementale - borne PR - indices visibles**) - prendre une photo si possible
- ⇒ Contacter **Marie LESTRADE**, coordinatrice SYLVATUB, Dordogne pour l'avertir de la présence du cadavre et lui communiquer l'emplacement exact.

• Et ensuite ?

- ⇒ L'information sera ensuite relayée à un partenaire sur place afin de récupérer l'animal si possible puis le déposer à un des points de collecte de la zone.
- ⇒ S'il peut faire l'objet d'une analyse, l'animal sera acheminé au laboratoire (**LDA** : Laboratoire Départemental d'Analyses) qui mettra en œuvre une autopsie ainsi que des examens complémentaires pour déterminer s'il est infecté par la bactérie en cause (*Mycobacterium bovis*).

Pour plus de renseignements sur le dispositif SYLVATUB :

www.plateforme-esa.fr



Contacts



Marie LESTRADE : 06.47.22.58.02 (laisser un message si besoin)

Ou accueil du GDS24 : 05.53.35.88.55 si absence de la coordinatrice